

### AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

#### REGION NORMANDIE

Monsieur le Président de la Région Normandie  
Direction Mobilités et Infrastructures  
Abbaye aux Dames CS 50523  
14035 CAEN - 01  
Tél : 02 32 76 42 30  
mèl : [dmi-exploitation.ferroviaire@normandie.fr](mailto:dmi-exploitation.ferroviaire@normandie.fr)  
web : <https://www.normandie.fr/>  
SIRET 20005340300057



#### OBJET :

#### Contrat de service public pour la fourniture des services de transport ferroviaire de voyageurs de la Région Normandie - Lot « Etoile de Caen »

Nature du marché : Services  
Procédure restreinte  
Classification CPV :  
Principale : 60210000 - Services de transport ferroviaire public

#### CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 60% Valeur technique de l'offre
- 40% Prix

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen

3, rue Arthur Leduc  
BP 25086 - 14050 Caen - Cedex 4  
Tél : 02 31 70 72 72 - Fax : 02 31 52 42 17  
[greffe.ta-caen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-caen@juradm.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Caen  
3, rue Arthur Leduc  
BP 25086 - 14050 Caen - Cedex 4  
Tél : 02 31 70 72 72 - Fax : 02 31 52 42 17  
[greffe.ta-caen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-caen@juradm.fr)

#### ATTRIBUTION

Valeur totale du marché (hors TVA) : 842 214 547,00 euros

Nombre d'offres reçues : 2

Date de la décision d'attribution de la concession par l'autorité délégante : 15/12/25

n° : Etoile de Caen

RATP DEVELOPPEMENT, 54 QUAI DE LA RAPEE, 75100 PARIS 12

Montant HT : 842 214 547,00 Euros

montant prévisionnel de l'ensemble des sommes à percevoir par le délégataire, qu'elles soient liées ou non au résultat de l'exploitation du service, et quelle que soit leur origine

Le concessionnaire est une PME : NON

Renseignements complémentaires :

Le marché est consultable sur rendez-vous.

La demande est à formuler à l'adresse mail : [dmi-exploitation.ferroviaire@normandie.fr](mailto:dmi-exploitation.ferroviaire@normandie.fr)

La procédure de passation utilisée est une procédure restreinte au sens de l'article L1121-3 du Code de la commande publique et de l'article L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales, la présente procédure est régie par les articles L. 2121-16 à L. 2121-18 du code des transports.

Montant total de la contribution financière forfaitaire : 842 214 547 euros

Envoi le 08/01/26 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://marchespublics.normandie.fr/>